

PROGRAMMES OFFERTS

ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE

- › Comptabilité
- › Lancement d'une entreprise
- › Multi-DEP (adjoit administratif)
- › Secrétariat
- › Secrétariat médical
- › Soutien informatique

ALIMENTATION ET TOURISME

- › Boucherie de détail
- › Cuisine
- › Cuisine du marché
- › Pâtisserie
- › Pâtisserie de restauration contemporaine
- › Service de la restauration

ARTS

- › Photographie

COMMUNICATION ET DOCUMENTATION

- › Infographie

MÉCANIQUE D'ENTRETIEN

- › Horlogerie-bijouterie
- › Horlogerie-rhabillage

SANTÉ

- › Assistance dentaire
- › Assistance à la personne en établissement et à domicile
- › Assistance technique en pharmacie
- › Santé, assistance et soins infirmiers

SOINS ESTHÉTIQUES

- › Coiffure
- › Épilation
- › Esthétique



belavenir.csduroy.qc.ca

belavenir.info@csduroy.qc.ca

DEP :
Diplôme d'études
professionnelles

ASP :
Attestation
de spécialisation
professionnelle

ADRESSES

Édifice D.L.S.

3750, rue Jean-Bourdon,
Trois-Rivières (Québec)
G8Y 2A5
Téléphone : 819 691-3366
Télécopieur : 819 840-0418

École d'alimentation et d'hôtellerie

1905, boul. Saint-Louis,
Trois-Rivières (Québec)
G8Z 2N7
Téléphone : 819 379-5234
Télécopieur : 819 379-3162

École nationale de l'horlogerie

946, rue Saint-Paul,
Trois-Rivières (Québec)
G9A 1J3
Téléphone : 819 379-8057
Télécopieur : 819 379-2189

Les renseignements contenus dans les grilles des programmes d'études étaient à jour en juin 2018; elles ne sont présentées qu'à titre indicatif. Étant donné que certains programmes sont présentement en révision, nous vous invitons à consulter régulièrement notre site Internet ou celui d'Inforoute FPT afin de prendre connaissance des modifications qui surviendront en cours d'année.
inforoutefpt.org

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination, dans le seul but d'alléger le texte.



ADMISSION

- › SARCA, Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement
3750, rue Jean-Bourdon, Trois-Rivières (Québec) G8Y 2A5
Téléphone : 819 840-0448 Sans frais : 1 877 353-4273
Télécopieur : 819 840-0500 sarca@csduroy.qc.ca
- › Sur Internet : inforoutefpt.org - srafp.com - sarca.csduroy.qc.ca

QUAND ?

- › Pour plus de renseignements sur les dates limites pour déposer votre demande d'admission consulter :
<http://sarca.csduroy.qc.ca/admission-en-formation-professionnelle>

AIDE FINANCIÈRE

- › Programme de prêts et bourses du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Pour plus de renseignements, visitez afe.gouv.qc.ca ou consultez l'agent de financement de votre établissement.



SANTÉ

Assistance à la personne
en établissement et à domicile
Assistance dentaire
Assistance technique en pharmacie
Santé, assistance et soins infirmiers



2019-2020



Commission scolaire
du Chemin-du-Roy



Bel-Avenir
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Programme
5358

DEP
870 heures
réparties sur
10 mois

Apprentissage en
milieu de travail :
255 heures
incluses

NATURE DU TRAVAIL

- Aider le personnel infirmier et hospitalier ainsi que les médecins dans la prestation des soins de base aux patients
- Travailler dans des centres hospitaliers, des maisons de santé et d'autres établissements
- Fournir des services de maintien à domicile à court et à long terme aux personnes et aux familles qui traversent une période d'incapacité, de convalescence ou de crise familiale
- Travailler pour des services gouvernementaux et des organismes à but non lucratif, des agences de soins à domicile

SANTÉ ASSISTANCE À LA PERSONNE EN ÉTABLISSEMENT ET À DOMICILE

APTITUDES ET INTÉRÊTS

- Aptitude pour les relations interpersonnelles
- Honnêteté et intégrité
- Bonne santé et bonne coordination motrice
- Intérêt pour la relation d'aide
- Intérêt marqué pour le travail auprès des personnes âgées ou en perte d'autonomie
- Initiative, sens de l'organisation
- Sens de l'éthique professionnelle et confidentialité

CONTENU DU PROGRAMME

HEURES	COMPÉTENCES
30	Profession et formation
60	Relation aidante
60	Approches relationnelles
60	Besoins de la clientèle atteinte de maladies et d'incapacités physiques
75	Situations de la vie courante
30	Prévention des infections et de la contamination
120	Soins liés aux activités de la vie quotidienne
30	Situations à risque
105	Interventions à domicile ou en milieu de vie substitut
60	Réalités familiales, sociales et culturelles
30	Soins de fin de vie
45	Médicaments et soins invasifs d'assistance
60	Soins liés à la réalité clinique de la clientèle
30	Premiers secours
75	Interventions liées aux soins d'assistance de courte durée



CONDITIONS D'ADMISSION

La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.

OU La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 3e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

OU La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment d'entreprendre sa formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les préalables spécifiques pour le programme d'études visé ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

Condition particulière pour les programmes de cette catégorie:

La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire où elle commence sa formation professionnelle dans un programme d'études visé, est titulaire du certificat de formation à un métier semi-spécialisé et a obtenu les unités requises en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique du 1er cycle du secondaire de la formation générale des jeunes ou de la 2e secondaire de la formation générale des adultes.

SANTÉ SANTÉ, ASSISTANCE ET SOINS INFIRMIERS

APTITUDES ET INTÉRÊTS

- Sens de l'observation
- Sens des responsabilités
- Bon jugement
- Discrétion
- Facilité à travailler en équipe avec des horaires variés
- Aimer soigner les malades
- Curiosité face au monde médical
- Aimer les tâches variées et les changements fréquents
- Initiative
- Bonne connaissance du français écrit et parlé

CONTENU DU PROGRAMME

HEURES	COMPÉTENCES
30	Métier et formation
30	Approche globale de la santé
45	Communication au sein d'une équipe de soins
105	Procédés de soins d'assistance
30	Relation aidante
30	Aspects légal et éthique
45	Procédés de soins et système musculosquelettique
60	Prévention de l'infection
60	Pharmacothérapie
75	Soins d'assistance
30	Nutrition
60	Procédés de soins et systèmes nerveux et sensoriel
30	Procédés de soins et système endocrinien
75	Systèmes cardiovasculaire et respiratoire
60	Procédés de soins et système digestif
60	Procédés de soins et systèmes urinaire et reproducteur
75	Soins spécifiques
45	Approche privilégiée pour la personne présentant des déficits cognitifs
30	Approche privilégiée pour la personne en soins palliatifs
45	Approche privilégiée pour la personne présentant un problème de santé mentale
120	Soins en géronto-gériatrie
30	Premiers secours
75	Soins aux personnes présentant des problèmes de santé mentale
120	Soins en médecine
120	Soins aux personnes en réadaptation physique
90	Soins en chirurgie
30	Approche privilégiée pour la mère et le nouveau-né
30	Soins aux mères et aux nouveau-nés
30	Approche privilégiée pour l'enfant, l'adolescente et l'adolescent
30	Soins aux enfants, aux adolescentes et adolescents
105	Soins à une clientèle diversifiée

DEP
1800 heures
réparties sur
2 années

Apprentissage en
milieu de travail :
840 heures
incluses

NATURE DU TRAVAIL

- Administrer des soins infirmiers aux patients, habituellement sous la supervision des médecins, des infirmiers ou d'autres membres de l'équipe de santé
- Travailler dans des centres hospitaliers, des maisons de soins infirmiers, des établissements de soins prolongés, des centres de réadaptation, des cabinets de médecins, des cliniques, des entreprises, des centres de santé communautaires et chez des particuliers

CONDITIONS D'ADMISSION

La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.

OU La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 5e secondaire en langue d'enseignement et de 4^e secondaire en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

OU La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment d'entreprendre sa formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les unités de 5e secondaire en langue d'enseignement dans un programme d'études établi par le Ministre, ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

OU Pour la personne ayant obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre, la poursuite de sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle est exigée afin d'obtenir les unités qui lui manquent parmi les suivantes : 5^e secondaire en langue d'enseignement, ainsi que 4^e secondaire en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre.

SANTÉ ASSISTANCE DENTAIRE



DEP
1500 heures
réparties
sur 18 mois

Stage :
360 heures
incluses

NATURE DU TRAVAIL

- Accueillir la clientèle
- Préparer le matériel nécessaire et assister le dentiste dans la prestation de traitements bucco-dentaires
 - Exécuter des tâches liées à la prévention et à la planification des traitements, au contrôle de la contamination ainsi qu'à l'administration des affaires courantes
- Fabriquer des pièces et des modèles en laboratoire
- Faire des applications de fluorure et de scellements de puits et fissures
- Polir la partie visible des dents

APTITUDES ET INTÉRÊTS

- Intérêt pour la relation d'aide et le travail d'équipe
- Sens des responsabilités
- Esprit d'initiative
- Dexterité manuelle
- Sens de l'éthique professionnelle et confidentialité
- Sens de l'organisation

CONTENU DU PROGRAMME

HEURES	COMPÉTENCES
30	Métier et formation
60	Notions d'anatomie bucco-dentaire
45	Lésions et maladies bucco-dentaires
45	Hygiène et aseptie
30	Notions de pharmacologie
60	Traitements bucco-dentaires
75	Matériaux dentaires
30	Santé et sécurité au travail
30	Premiers soins
45	Communication et travail d'équipe
15	Éthique professionnelle
105	Préparation du matériel nécessaire aux divers traitements dentaires
120	Assistance au fauteuil en dentisterie opératoire
75	Tâches administratives
120	Tâches liées à la prévention et à la planification des traitements
15	Démarche de recherche d'un emploi
120	Techniques de laboratoire dentaire
120	Assistance au fauteuil en spécialités
120	Exécution des tâches du métier en dentisterie opératoire, en orthodontie et en pédodontie
90	Exécution des tâches du métier en chirurgie dentaire et en prosthodontie
60	Exécution des tâches du métier en endodontie et en parodontie
90	Exécution de l'ensemble des tâches du métier en cabinet dentaire

CONDITIONS D'ADMISSION

La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.

OU La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 4e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

OU La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment d'entreprendre sa formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les préalables spécifiques pour le programme d'études visé, ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

OU La personne a obtenu les unités de 3e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre et poursuivra sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle pour obtenir les unités de 4e secondaire qui lui manquent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre.

Programme
5341

DEP
1230 heures
réparties
sur 12 mois

Stage :
210 heures
incluses

NATURE DU TRAVAIL

- Assister le pharmacien dans l'exécution des ordonnances, dans la constitution et la mise à jour des dossiers-patients ainsi que dans la distribution et la vente de médicaments et de produits pharmaceutiques
- Préparer et conditionner des médicaments sous la supervision du pharmacien
- Travailler dans des pharmacies communautaires et dans les différents établissements de santé

Note :
Les exigences du marché du travail et les conditions légales liées à l'engagement des assistants techniques en pharmacie requièrent que les personnes aient atteint l'âge de 18 ans pour la réalisation des stages et l'entrée sur le marché du travail.

SANTÉ ASSISTANCE TECHNIQUE EN PHARMACIE



APTITUDES ET INTÉRÊTS

- Sens des responsabilités, confidentialité
- Mémoire, concentration, rigueur
- Bon jugement
- Sens de l'écoute et du service au public
- Dextérité manuelle
- Aptitudes en calcul

CONTENU DU PROGRAMME

HEURES	COMPÉTENCES
30	Analyse de la fonction de travail
75	Calculs pharmaceutiques
30	Législation et éthique professionnelle
105	Médicaments non parentéraux
30	Pratique préventive et sécuritaire
45	Logiciels d'application pharmaceutique en pharmacie communautaire
45	Logiciels d'application pharmaceutique en pharmacie d'établissement de santé
75	Intégration au milieu du travail
60	Service à la clientèle
60	Médicaments parentéraux
30	Préparations non stériles
135	Ordonnances en pharmacie communautaire
135	Ordonnances en pharmacie d'établissement de santé
45	Maintien des stocks
120	Préparations stériles
105	Tâches du métier propres à la pharmacie communautaire
105	Tâches du métier propres à la pharmacie d'établissement de santé



CONDITIONS D'ADMISSION

La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.

OU La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 4e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

OU La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment d'entreprendre sa formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les préalables spécifiques pour le programme d'études visé, ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

OU La personne a obtenu les unités de 3e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre et poursuivra sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle pour obtenir les unités de 4e secondaire qui lui manquent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le Ministre.